

11/09/2023

## **Appel à candidature : Conseil des Ados et des Jeunes de Mulhouse pour le mandat 2023 – 2025**

*Du 11 septembre au 28 octobre, un appel à candidature est lancé auprès des jeunes mulhousiens souhaitant participer à la vie de leur ville en intégrant, selon leur âge, le Conseil des Ados (CDA) ou le Conseil des Jeunes (CDJ).*

### **Contribuer à la vie de sa ville avec le CDA et le CDJ**

Le Conseil des Ados (CDA) et le Conseil des Jeunes (CDJ) sont deux instances citoyennes de la Ville de Mulhouse permettant aux jeunes de réaliser des projets, de donner leur avis sur les projets de la ville et de bénéficier d'une formation citoyenne.

En confiant aux jeunes conseillers un véritable espace de responsabilité, en leur donnant la possibilité et les moyens d'agir, de porter et de mettre en œuvre des projets présentant un intérêt local, la Ville de Mulhouse reconnaît et valorise les compétences, les ressources, le dynamisme, la créativité et l'engagement de la jeunesse.

### **Le Conseil des Ados**

Le Conseil des Ados est l'instance de participation qui concerne la tranche d'âge des 11 - 14 ans, scolarisés en classe de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans un collège situé à Mulhouse.

### Fonctionnement :

Les conseillers ados rejoignent cette instance en candidatant pour un mandat de deux ans, renouvelables une fois.

Ils se réunissent de manière hebdomadaire dans des commissions thématiques (hors vacances scolaires) afin de développer des projets.

## **Le Conseil des jeunes**

Le Conseil de Jeunes (CDJ) est l'instance de participation qui concerne la tranche d'âge des 15 - 20 ans et ayant une activité sur Mulhouse (études, travail, engagement associatif, etc.).

### Fonctionnement :

Les conseillers jeunes rejoignent cette instance en candidatant pour un mandat de deux ans renouvelables.

Ils se réunissent de manière hebdomadaire dans des groupes de travail thématiques (hors vacances scolaires) afin de monter des projets.

## **Comment candidater ?**

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 28 octobre 2023.

Il convient de :

- remplir le flyer d'inscription dans les établissements ou le retirer au Service Initiatives et Action Jeunesse de la Mairie de Mulhouse
- adresser le talon d'inscription auprès des référents de chaque conseil (Pierre THIERRY pour le CDA pierre.thierry@mulhouse-alsace.fr ou Simon LEVY pour le CDJ simon.levy@mulhouse-alsace.fr).

### **Informations pratiques :**

Mairie de Mulhouse - Service Initiatives et Action Jeunesse  
2 Rue Pierre et Marie Curie, 68100 Mulhouse  
03 89 33 78 34 - [jeunesse.contact@mulhouse-alsace.fr](mailto:jeunesse.contact@mulhouse-alsace.fr)

---

### **Contact presse**

Elise BOUGARD  
Tél. : 03 89 32 59 92  
Port. : 06 16 32 33 41  
[elise.bougard@mulhouse.fr](mailto:elise.bougard@mulhouse.fr)

 @Mulhouse\_presse

 [mulhouse.fr/fr/espace-presse/](http://mulhouse.fr/fr/espace-presse/)